



N°2025/ 020 /ASECNA/DGAN/GB

Bissau, le 03 Mars 2025

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
(Recrutement d'un Auditeur Comptable et Financier)**

1. Dans le cadre de la vérification des comptes de ses exercices clos au 31 décembre 2024, 2025 et 2026 la Délégation de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau exprime le besoin de recourir aux services d'un Auditeur Comptable et Financier externe.
2. La Délégation de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau invite, par le présent avis, les personnes morales intéressées à présenter leurs offres pour la fourniture desdites prestations.
3. Le dossier contenant les Termes de Références pour l'Audit Comptable et Financier des Comptes annuels peut être retiré auprès du secrétariat du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau à partir du **lundi 10 mars 2025** sur présentation de la quittance de soumission obtenue moyennant paiement en espèces à la caisse de la Délégation de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) Francs CFA**.
4. Toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé (avec la mention « **CONSULTATION POUR LA DESIGNATION D'UN AUDITEUR FINANCIER DES COMPTES DE LA DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DE GUINEE BISSAU** » au cabinet du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau, au plus tard le **14 avril 2025 à 11H précises, heures locales**.
5. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **14 avril 2025 à 12H précises, heures locales**, dans la salle de Réunion de la Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales de la Guinée Bissau.
6. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit de la Délégation de l'ASECNA ou après l'heure ou la date de clôture de dépôt, se fera aux risques du soumissionnaire et lui sera retournée sans être ouverte.
7. Enfin la Délégation de l'ASECNA aux Activités Aéronautiques Nationales de Guinée Bissau se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent Avis.

Le Délégué du Directeur Général

INFUMBA Ismael Midana C. Lopes

